

SIT 511 – Reméandrage du Meleuc dans la Forêt du Mesnil



> Contexte local

Masse d'eau

> **FRGR1438** – Le Meleuc et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec le Biez Jean

SAGE Bassins Côtiers Dol - dispositions concernées

> D54, D66

Commune / EPCI-FP

> Le Tronchet / Bonnemain / Mesnil Roc'h
> Saint-Malo Agglomération
> CC Bretagne Romantique

Nature de l'action

> Travaux

Maîtrise d'ouvrage

> SBCDol

Montant prévisionnel TTC

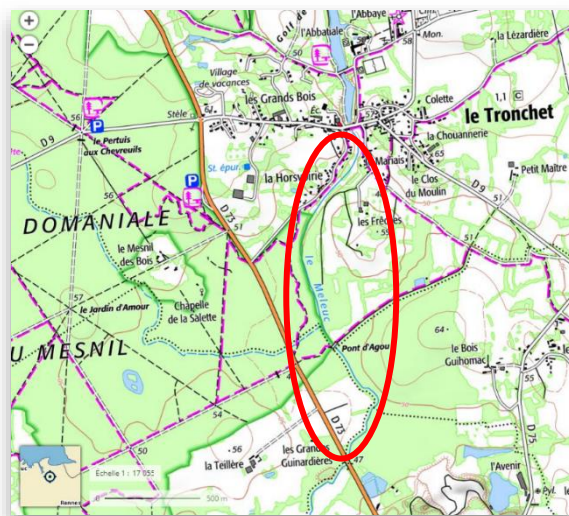
> 125 988 €

Le site est situé le long de la Forêt domaniale du Mesnil, sur le bassin versant du Meleuc et à l'amont du barrage de Mireloup, une retenue AEP cruciale sur le Nord Ille-et-Vilaine.

Le secteur présente une multitude d'enjeux liés notamment au « volet Protection de la ressource en eau » du Contrat Territorial porté par le syndicat de production d'eau potable. En effet, on retrouve sur ce territoire la retenue de Mireloup, une ressource « fragile ».

La forêt domaniale permet de répondre à un fort enjeu de biodiversité par des actions ambitieuses de restauration des habitats en accord avec le gestionnaire et les propriétaires.

C'est dans ce contexte que le SBCDol a déterminé une opportunité d'intervention sur les milieux aquatiques, en lien avec les actions déjà engagées par l'Office National des Forêts (ONF) et les communes. Cette action s'est ensuite poursuivie avec la Mairie du Tronchet, les syndicats de Beaufort et d'Eau du Pays de St Malo.



> Objectifs et effets attendus

- Restaurer les fonctionnalités suivantes :
 - Auto-épuration de l'eau.
 - Capacités de débordement (régulation des débits de crue).
 - Echanges hydriques cours d'eau/zones latérales (résilience sécheresse).
- Améliorer les habitats du cours d'eau pour la préservation des espèces.
- Sensibiliser et démontrer les effets d'une restauration ambitieuse auprès du grand public.

> Etat d'avancement : travaux effectués en septembre 2021 et septembre 2022

Lors de la première phase de travaux, le Meleuc a bénéficié d'un reméandrage complet dans sa partie bordant la Forêt du Mesnil passant ainsi de 587 m à **840 m**. L'aval du Ruisseau de la Lande David est remis en fond de vallée sur environ **200 mètres**.

Le projet concerne l'Etat, les collectivités (communes) ainsi que des propriétaires privés qui ont dans leur grande majorité accepté les travaux

L'extrait de plan ci-contre montre le reméandrage du Meleuc dans ses anciens méandres ainsi que la remise en fond de vallée du ruisseau.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de restauration semi-passive pour une grande partie des travaux. L'objectif est de réduire les interventions au maximum pour ne pas déranger ou traumatiser le milieu forestier.

Les différentes réunions de terrain qui ont été réalisées avec les agents de l'ONF ont permis de définir les chemins d'accès et les modalités d'intervention afin d'abattre le moins d'arbres possible.

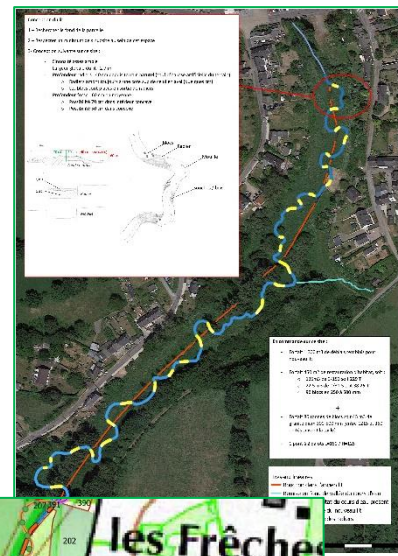
La deuxième phase de travaux s'est déroulée sur les parcelles riveraines en aval. La commune a pu faire l'acquisition d'une grande zone humide et le SBCDol a pu intervenir rapidement sur ce secteur ainsi que sur les parcelles des Eaux de Beaufort en aval. Un reméandrage complet du Meleuc a pu se poursuivre sur **792 m** et le petit ruisseau des Rozières a été remis en fond de vallée sur **85m**.

Des effets sont attendus sur la vie du cours d'eau, sur la diminution des à-coup hydrauliques par débordement mais aussi sur la forêt, la zone humide, la nappe. L'intérêt porte également sur les capacités autoépuration du cours d'eau qui seront améliorées avec des effets pour les eaux brutes en aval.

Le bilan de l'opération témoigne d'un gain important :

Bilan : Reméandrage, remise en fond de vallée et diversification des habitats **avec du bois** et un peu de minéral

- **1 634 ml de reméandrage** au lieu de 1 119 ml initial (+515 ml)
- **275 ml de remise en fond de vallée** sur 2 affluents
- **Au moins 87 410 m²** de zones humides concernées
 - o 15 890m² de zone humide forestière reconnectée au cours d'eau avec débordement en champ d'expansion de crue,
 - o 35 220 m² de zone humide ouverte reconnectée au cours d'eau avec débordement en champ d'expansion de crue,
 - o 6 300 m² de zone humide type saulaie reconnectée au cours d'eau avec débordement et recharge de la nappe
 - o Influence sur environ 3 ha de zone humide forestière en amont
 - o 12 mares forestières, 2 mares en milieu ouvert et 3 petits bras morts créés.
 - o 25 peupliers et 3 ponceaux supprimés



> Plan de financement

Travaux prévisionnels	Montants maximaux TTC	TOTAL TTC	Aide AELB : 50%	Aide guichet unique 30% CRB/ CD35	SBCDol
Création de méandres (4 190 m)	125 988 €	125 988 €	62 994 €	37 796,40 €	25 197,60 €

<u>Travaux effectués</u>	TOTAL TTC	Aide AELB : 50%	Aide guichet unique 30% CRB/ CD35	SBCDol
Reméandrage (1 634 m) Remise en fond de vallée (275 m) Un pont à dalots	143 091,47 €	71 545,76 €	42 927,41€	28 618,30€

Consommation enveloppe du site : 113.6%

> Observations

Le Meleuc présente un état très dégradé et n'a pas bénéficié, contrairement à d'autres cours d'eau tel que le Guyoult, de travaux antérieurs d'entretien et de restauration. Cette opération permet donc de concrétiser les premiers travaux de restauration du cours d'eau.

Un panneau d'information a été placé sur le site reméandré le long d'un chemin PDIPR.

Le site a fait l'objet d'une visite après des élus locaux courant septembre 2022.

Ces interventions sont un engagement financier de la structure mais qui sera rentabilisé dans el temps. En effet, les usages en aval dépendent de la qualité et de la quantité d'eau en amont. Plus l'eau brute est de bonne qualité, moins onéreuse sera sa potabilisation pour les années à venir.



La démarche de restauration par l'injection de bois en rivière a été salué par les professionnels du secteur. Le SBCDol a été présélectionné en 2023 pour les trophées de l'eau à ce titre.